

## Agence d'assurances sociales (AAS)

Le nouveau règlement cantonal, adopté le 28 janvier 2004 par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, sur le regroupement des agences AVS, implique que toutes les agences AVS, et par conséquent les collaborateurs/trices y travaillant, sont rattachés à l'association RAS.

Ce qui veut dire que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 notre agence est régionalisée; elle n'est plus rattachée à la commune d'Ecublens, mais à l'Association régionale pour l'action sociale de l'Ouest lausannois (ARASOL) dont dépendent les 7 communes suivantes: Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix.

Le service à la population reste le même, ce d'autant plus que les locaux de l'agence se situent au sein du bâtiment communal.

Les éléments cités ci-dessous:

- affluence importante à notre réception
- volume de travail grandissant
- complexité des dossiers, ainsi que du système social
- difficulté à respecter un minimum de confidentialité pour la population
- une seule réception commune pour le secteur des affaires sociales/culturelles et l'agence d'assurances sociales

font que la structure de notre agence n'est plus adaptée à la situation actuelle; elle n'offre plus les conditions d'accueil et de confidentialité qui se doivent pour la population et ne permet plus d'assumer normalement les tâches qui incombent aux deux collaborateurs de l'agence. De plus, une seule réception commune pour deux services aux fonctionnements/prestations très différents n'est plus adéquate; la perspective d'un local séparé pour les deux entités est désormais une priorité.

L'agence d'assurances sociales de la commune d'Ecublens est dotée comme suit:

- Préposé AVS 80 %
- Collaboratrice AVS 75 %

Les tâches effectuées auprès de l'agence d'assurances sociales sont les suivantes:

- Demandes de rentes de vieillesse, de veuve, d'impotence, de moyens auxiliaires
- Demandes de rentes AI adultes et mineurs
- Demandes de partage des revenus en cas de divorce
- Demandes d'inscription des bonifications pour tâches d'assistance
- Demandes de calcul d'une rente future
- Demandes de prestations diverses au fonds cantonal pour la famille
- Demandes d'allocations familiales
- Demandes d'allocation de maternité cantonale et fédérale
- Contrôle et affiliation à l'AVS des personnes sans activité lucrative (PSAL)
- Affiliation des personnes de conditions indépendantes (PCI)
- Affiliation à l'AVS des employeurs de personnel
- Allocation perte de gain
- Prestations complémentaires (demandes, révisions, remboursement frais de guérison)
- Demandes de cartes AVS
- Renseignements à la population au guichet et par téléphone
- Mutations des dossiers / ouverture des dossiers / codification
- Subside LVLAMal (pour cotisations d'assurance maladie de base)
- Recensement de l'assurance maladie obligatoire
- Exonération des redevances radio et TV Billag et impôt voiture pour les bénéficiaires PC.

### Quelques chiffres

**Nombre de dossiers traités pour Ecublens par la CCAVS** (Caisse cantonale AVS à Clarens):

- |  |     |
|--|-----|
| • Affiliés en tant qu'indépendants                       | 160 |
| • Affiliés en tant que personnes sans activité lucrative | 512 |
| • Affiliés en tant qu'employeurs                         | 135 |
| • Ayants-droit aux allocations familiales                | 127 |
| • Ayants-droit aux rentes AVS/AI                         | 752 |
| • Ayants-droit aux prestations complémentaires           | 368 |

### Divers

- Demandes **AI** adultes (déposées à notre agence): **7**
- Demandes **AI** mineurs (déposées à notre agence): **4**

Il faut savoir que la majorité des demandeurs transmettent leurs demandent directement au secrétariat AI à Vevey.

### Assurance maladie obligatoire

Contrôle de la caisse-maladie pour tous les **nouveaux habitants d'Ecublens** qui viennent d'un autre pays pour plus de 3 mois, ainsi que toutes les naissances; suite aux accords bilatéraux, nous devons contrôler également l'affiliation auprès d'une caisse-maladie pour les frontaliers.

En 2008, **1'000** correspondances ont été envoyées pour ce contrôle.

### Subside de l'assurance maladie de base

- **LVLAMal** (Loi d'application vaudoise – Loi fédérale sur l'assurance-maladie).
- **OCC** (Organe cantonal de contrôle) calcule le droit à la subvention cantonale et en informe le bénéficiaire et la caisse-maladie.

Au 31.12.2008, 2'213 bénéficiaires du subside LVLAMal (selon données communiquées par l'OCC)

Demandes LVLAMal déposées à l'OCC en 2008: **246**  
(2004: 243 /2005: 269 /2006: 237 /2007:301)

Nombre de mutations OCC pour 2008: **489**  
(2004: 462 /2005: 585 /2006: 543 /2007:606)

(sans tenir compte des renouvellements/révisions OCC).

*Le préposé AAS  
Didier Bugnard*

◆ ◆ ◆ ◆

## Service des affaires sociales

Cette année 2008 a vu principalement les démarches concernant l'accueil de jour des enfants se poursuivre et trouver leurs premières concrétisations.

Tout d'abord, le démarrage de la caisse centrale pour l'accueil familial de jour s'est fait comme prévu en date du 1<sup>er</sup> janvier. Dorénavant, les accueillantes en milieu familial bénéficient d'une amélioration de leurs conditions et se voient reconnues dans leur activité. De leur côté, les parents ont l'assurance de payer une participation qui tienne compte de leurs revenus. Cette modification majeure permet dès lors à la structure d'accueil familial de jour de répondre aux conditions de la FAJE pour l'intégration au réseau d'accueil de jour des enfants. Ce passage réussi, à la satisfaction de tous, a pu se faire grâce à l'excellente collaboration avec le service des finances et l'office du personnel.

Concernant le réseau, le dossier de demande de reconnaissance déposé en automne a obtenu l'aval de la FAJE. Notre réseau d'accueil de jour des enfants pour les communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice s'est vu ainsi officiellement reconnaître. Si l'on y ajoute l'acceptation, par les trois Conseils communaux, de la création d'une association et de l'adhésion des communes à celle-ci, tous les éléments sont réunis pour constituer l'association AJESOL (accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois), puisque telle sera son appellation. L'AJESOL sera en charge de la gestion administrative du réseau et sera le lien entre la FAJE, les communes et les structures d'accueil membres du réseau.

La petite enfance n'est pas la seule préoccupation du service. Par son implication directe au projet de réalisation d'un centre socioculturel et d'appartements protégés, ce sont toutes les générations qui sont concernées. La concrétisation de ce projet permettra l'amélioration et l'agrandissement de plusieurs lieux d'accueil communaux (CMS, bibliothèque communale, centre de jeunes, garderies, réfectoire scolaire) et la mise à disposition de salles pour les sociétés.

## Personnel

Le service des affaires sociales, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le centre de jeunes et le jardin d'enfants "Les Moufflets", est composé de l'effectif suivant:

- Chef de service
- Collaboratrice 50 %
- Coordinatrice accueil familial de jour 60 %
- Jardin d'enfants Les Moufflets 4 personnes 115 %

### Centre de jeunes

- Responsable 70 %
- Animateur 50 %  
(75% dès le 1<sup>er</sup> septembre)
- Animatrice 50 %
- Animateur-auxiliaire 25 %  
(jusqu'au 31 août).

## Réalisations

Outre la centralisation administrative de l'accueil familial de jour des enfants, notre service a revu le fonctionnement complet du garde-meubles communal. Le fait que le suivi de celui-ci était devenu trop lourd et le lieu d'entreposage inadéquat ont convaincu la Municipalité de suivre notre proposition de confier le dépôt du mobilier à un garde-meubles professionnel. A cet effet, de nouvelles directives qui permettent une gestion plus rationnelle, ont été édictées et sont appliquées depuis l'automne.

## Perspectives

Concernant le **réseau d'accueil de jour des enfants**, de nombreuses tâches sont encore à accomplir pour parvenir, à la fin de l'été, à ce que l'AJESOL soit opérationnelle et ainsi la politique tarifaire mise en application. Tant la constitution de l'association AJESOL, l'adhésion des structures d'accueil, le choix de l'informatique de gestion, que les différentes conventions et directives doivent encore être finalisés.

Sur le sujet du **logement**, un groupe de travail va être constitué afin d'élaborer une véritable politique du logement sur notre commune. Son but sera d'étudier toutes les pistes, notamment en lien avec des mesures cantonales, permettant une

amélioration des prestations offertes à notre population.

Finalement, l'évolution du dossier "**Centre socioculturel – Appartements protégés**" fera bien entendu partie des activités du service.

## AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la commune, reçoivent un carnet de 15 bons (valeur Fr. 5.- x 15) deux fois dans l'année.

#### Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008

281 bénéficiaires, mais seulement 149 personnes ont réclamé leur carnet<sup>1</sup> (soit 2'235 bons de repas).

#### Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2008

302 bénéficiaires, mais seulement 150 personnes ont réclamé leur carnet (soit 2'250 bons de repas).

1'818 de ces bons ont été utilisés dans un restaurant d'Ecublens, 1'868 à Renens et 374 à Chavannes-près-Renens.

### Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été versée à 271 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile, pour un montant total de Fr. 16'260.-.

### Traitement d'orthodontie

Aucune demande de subventionnement pour traitement d'orthodontie ne respectait les conditions donnant droit à l'aide communale.

### Conservatoires et écoles de musique

2 participations au financement des écoles auprès des conservatoires et écoles de musique ont été accordées.

---

<sup>1</sup> Il va sans dire que les carnets sont envoyés aux personnes à mobilité réduite et qui en font la demande.

### **Garderies**

2 demandes de participation aux frais des garderies non-subsidées ont été accordées.

### **Aides financières**

Durant l'année écoulée, 6 familles ou personnes ont bénéficié d'une aide financière:

- soit pour des aides pour des frais d'obsèques
- soit pour des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

### **Donations spéciales**

Grâce à la générosité de deux donateurs privés, nous avons pu, en fin d'année, d'une part avec la collaboration du CSR, remettre des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire à 15 familles et, d'autre part, avec la collaboration du Défi, attribuer des bons valables au centre commercial du Croset à 55 bénéficiaires. Un don a également pu être effectué à l'Association des familles du Quart Monde pour l'organisation de sa fête de Noël.

### **Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 29 institutions s'occupant, entre autres, des familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 22'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, ces aides sont par transitivity des aides destinées à favoriser l'action bénévole.

### **Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle:

- Centre social protestant
- Afiro
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Association des familles du Quart-Monde de l'Ouest lausannois
- Association Présence, aumônerie de rue
- Globlivres – Livres sans frontières
- Association Lire et Ecrire
- Centre de rencontres et d'animation (CRA)
- Université populaire de Lausanne
- Français en jeu
- Medair
- Association Encre et Plomb.

Montant total des subventions octroyées: Fr. 53'800.-.

### **Transport des personnes à mobilité réduite**

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle permet à ces personnes de pouvoir effectuer huit transports par mois au prix de Fr. 2.60 par course, ce qui correspond au prix d'un billet de transports publics.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue, pour notre commune, auprès du CMS qui déterminera, si le besoin est avéré, lequel des deux transporteurs officiels (THV ou Taxi Services) sera le mieux adapté.

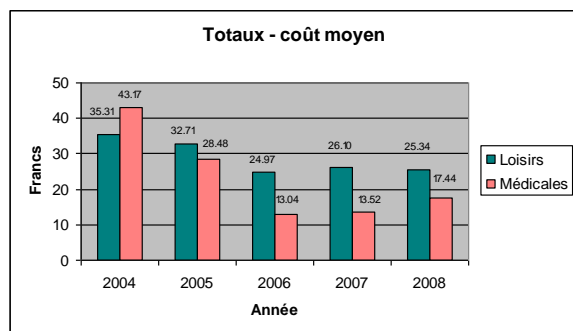
Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le SASH (service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subsidées.

Cette convention a été reconduite en 2007 pour deux ans, soit jusqu'à fin 2009. Elle sera donc rediscutée pendant l'année.

A l'instar de quelques communes, les personnes en EMS bénéficient aussi de la subvention à Ecublens, mais sont exclues de la procédure d'évaluation par le CMS. Nous espérons que, dans le cadre de ces nouvelles négociations, l'intégration de cette population dans le processus d'évaluation et de choix du transporteur soit décidée, ce qui permettrait de faire baisser les coûts, les transports étant actuellement assurés uniquement par THV.

Quelques chiffres:

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées:	Coût moyen par course (en Fr.)
<b>2008</b>	<b>48</b>	<b>811</b>	<b>24.24</b>
<b>2007</b>	53	814	23.84
<b>2006</b>	44	779	23.23
<b>2005</b>	31	289	32.46
<b>2004</b>	23	221	36.91



## AUTRES TÂCHES

### Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Au total, 17 procédures d'expulsion ont été engagées en 2008 dont:

- 10 ordonnances d'expulsion, interrompues après l'ordonnance
- 7 ont donné lieu à un ordre d'exécution forcée d'expulsion.

Au 31 décembre 2008, deux lots étaient entreposés au garde-meubles.

Comme mentionné plus haut, l'entreposage des meubles a été confié à un garde-meubles professionnel. Il est limité à 3 mois (prolongation possible selon la situation). Passé ce délai et après avoir respecté les dispositions légales, si le propriétaire ne reprend pas possession de ses biens, ceux-ci sont liquidés.

### Déclarations de fortune

L'autorité communale, en l'occurrence notre service, est tenue, selon la loi sur l'assistance judiciaire, de compléter avec le requérant une "déclaration de fortune" mentionnant les circonstances de fortune, de revenus et d'existence du requérant et de sa famille. Ce document est joint avec la demande d'assistance judiciaire.

Pour 2008, nous avons établi 62 déclarations de fortune.

L'assistance judiciaire n'est accordée qu'aux personnes dont la fortune ou les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir les frais d'une procédure civile, pénale ou administrative, relevant de la compétence des juridictions du canton de Vaud.

L'Etat demeure créancier pour ces avances et peut en récupérer le montant si le bénéficiaire redevient solvable.

### CONFERENCE DES MUNICIPALS ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

Ces rencontres (6 en 2008) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés:

- Revenu d'insertion
- Loi sur l'accueil de jour des enfants – Création de réseaux
- Transports des personnes à mobilité réduite
- Soutien aux chômeurs
- Demandes de soutien d'associations régionales
- Logement et expulsions
- Regroupement des agences d'assurances sociales.

La conférence reçoit aussi sur demande des institutions ou associations œuvrant dans nos communes.

### TRAVAIL – ENTREPRISES – CHÔMAGE

Bien que l'office du travail fût supprimé à fin 2005, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le registre des entreprises et indépendants, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

#### Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2007: 362
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2008: 359

#### Emplois d'insertion

En collaboration avec le CGPI (centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), nous avons pu mettre à disposition 2 postes dans les services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

Seul un des deux postes a été occupé et ce pour des durées restreintes. En effet, les personnes proposées ont soit retrouvé du travail dans l'économie privée rapidement ou bénéficié de contrat en gain intermédiaire. Ces postes restent toutefois à disposition du CGPI.

#### Recensement des entreprises et indépendants

Nous avons à fin 2008: 623 entreprises (y c. EPFL)

Qui occupent 11'815 personnes.

Durant l'année 2008, nous avons enregistré:

Nouvelles entreprises: 36

Départs d'entreprises: 117

Mutations diverses : 491 (changements d'adresse, de statuts, de directeur ou autre).

Pour gérer ce recensement des entreprises et indépendants, il a fallu envoyer 671 questionnaires.

### OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, l'office communal du logement est mandaté par le service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS), afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la commune d'Ecublens pour l'année 2008 se présentent comme suit:

Au 1<sup>er</sup> juin 2008, tout comme en 2007, 11 appartements étaient vacants sur la commune d'Ecublens.

En parallèle, quelques informations concernant 3 communes voisines:

Bussigny-près-Lausanne, 7 logements étaient disponibles en 2008 (9 en 2007).

Chavannes-près-Renens, 75 logements étaient disponibles en 2008 (51 en 2007).

Lausanne, 53 logements étaient disponibles en 2008 (234 en 2007).

Le taux de logements vacants dans le canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2008 est de 0,5 % (0,8 % en 2007) selon le SCRIS (1,5 % est le taux de référence comme signe d'un marché équilibré).

L'estimation du parc de logements faite par le SCRIS au 31 décembre 2007 attribue 5'159 logements à la commune d'Ecublens, seuls 7 étaient disponibles au 1<sup>er</sup> juin 2008, soit 0,14 %.

Inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2008:

1 ou 1,5 pièces	2
2 ou 2,5 pièces	16
3 ou 3,5 pièces	13
4 et 5 pièces	12
<b>Total</b>	<b>43</b>
	=====

Au 31 décembre 2007, nous recensons 50 demandes. Une mise à jour de ces inscriptions a été faite durant l'année 2008.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la commune:

- Chemin de Veilloud 5-7 et route du Bois 2-4: 50 appartements
- Route Neuve 16-18 et chemin de la Chiésaz 2-4: 32 appartements.

### JARDIN D'ENFANTS LES MOUFLETS

En 2008, comme à l'accoutumée "Les Mouflets" ont joué à guichets fermés, soit environ 70 enfants de nationalités différentes qui se sont partagés les 20 places quotidiennes mises à leur disposition.

Le jardin d'enfants occupe toujours les mêmes locaux depuis son ouverture le 21 mars 1983. Il est ouvert 7 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires. Le matin de 8 h 30 à 11 h et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h.

Les Mouflets accueillent les enfants dès l'âge de 2½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de 2 demi-journées par semaine et 3 uniquement l'année avant l'école enfantine.

L'événement important de l'année fut la grande fête organisée à l'Espace Nicollier le samedi 17 mai dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire. Un spectacle de marionnettes, un clown, un lâcher de ballons et bien sûr le gâteau d'anniversaire ont marqué cette journée. Que les quatre éducatrices et surtout leurs maris soient ici remerciés pour l'enthousiasme qu'ils ont montré à organiser de ce jubilé.



### GARDERIE DOMINO

Fait l'objet d'un rapport séparé.

*Serge Nicod, chef de service*

◆ ◆ ◆ ◆

### Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Nombre d'accueillantes en milieu familial au 1<sup>er</sup> janvier 2008: 39

Nombre d'accueillantes en milieu familial au 31 décembre 2008: 33

- Ecublens: 20
- Chavannes-près-Renens: 12
- Saint-Sulpice: 1

Mouvements durant l'année:

- Nouvelles autorisations délivrées: 5
- Enquêtes effectuées à Ecublens: 4
- Enquête effectuée à Chavannes-près-Renens: 1
- Enquête effectuée à Saint-Sulpice: 0

Démissions en 2008:

- Ecublens  
3 accueillantes renoncent  
0 déménagement
- Chavannes-près-Renens  
5 accueillantes renoncent  
2 déménagement
- Saint-Sulpice  
0 accueillante renonce  
1 déménagement.

Demandes d'enfants à placer: 140

Types de services rendus pour les enfants habitant	Communes			Total
	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	
Placés	38	20	8	66
En attente	20	12	6	38
Solution trouvée par les parents	5	0	3	8
Placement en garderie	4	6	1	11
Demande annulée	5	7	3	15
Pas de nouvelles des parents	0	2	0	2
Accueil autre réseau	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>47</b>	<b>21</b>	<b>140</b>

Nombre total de visites en 2008 (appui, suivi, etc.): 35 familles visitées.

Nombre total d'entretiens en vue d'autorisations: 15 entretiens avec les futures candidates accueillantes en milieu familial.

Entretiens au bureau sur rendez-vous: 64 familles sont venues au bureau pour inscrire leurs enfants.

Il y a eu 5 rencontres à Romanel ou à Lausanne avec Mme Michèle Rudaz et les autres coordinatrices de Lausanne et environs.

J'ai participé à 7 jours d'analyse de pratique à l'EESP à Lausanne (formation continue).

Une soirée rencontre-échange avec pour thème "Savoir dire non" animée par M. Luc Wilhelm, formateur PRH, a été organisée à Ecublens le 30 septembre 2008 pour les accueillantes en milieu familial d'Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice, Renens, Crissier.

Mise en place de la caisse centrale au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

*Claudine Parisod*  
Coordinatrice de la structure

♦ ♦ ♦ ♦

## Centre de jeunes



### Préambule

Les comportements des jeunes fréquentant le centre restent, de manière générale, excellents. L'action concrète pour diffuser une éducation à la citoyenneté reste un objectif important dans le cadre de nos projets et nos activités. Nous constatons qu'il est difficile de les sensibiliser à des projets d'animations et que leur manque de participation est la résultante d'un nouveau personnel qui a induit des changements et des adaptations pour tous.

Après une réflexion en équipe, nous pensons que des parents se désengagent à promouvoir et découvrir des activités en famille pendant leur temps libre. Véritable tremplin pour acquérir des compétences sociales, ce manque de repères laisse certains jeunes seuls à assumer leur créativité et leur avenir en fonction de leur environnement social. Nous constatons aussi que certains jeunes n'ont pas la possibilité de contribuer efficacement à des participations financières de nos activités.

Pour cette année 2008, la fonction de délégué jeunesse d'Ecublens a permis de conceptualiser des projets sur l'Ouest et des actions de prévention prévues en 2009 et en collaboration avec les partenaires sociaux de l'Ouest lausannois.

Par ailleurs, de nouvelles activités créatives et l'ouverture hebdomadaire le samedi pour l'accueil libre au centre de jeunes ont pu être mises en place dès l'été 2008.

### Les interventions pédagogiques

Le travail a été axé dans le but:

- d'améliorer l'intégration de quelques jeunes en dérive et en collaboration avec d'autres structures;
- de former, accompagner deux membres de l'équipe à finaliser les projets d'animation;
- de maintenir le fil conducteur du projet "Gioventù";
- de renforcer l'image positive du centre de jeunes dû à ses antécédents;
- d'intervenir en ciblant les besoins rencontrés à l'accueil libre;
- d'agir en collaboration avec le secteur de prévention & partenariat de la Polouest;
- de respecter les règles d'usage fermes, ainsi qu'une cohérence dans nos interventions éducatives et animatrices;
- de proposer une écoute, des entretiens, des médiations pour certaines problématiques de jeunes en élaborant des moyens ou des solutions d'accompagnement et de les sensibiliser à être "partenaire" dans le cadre de nos multiples activités d'animation;
- de favoriser le lien intergénérationnel en participant à la journée internationale des aîné-e-s en organisant pour eux



une journée d'accueil au centre de jeunes;

- de susciter l'expression artistique des jeunes avec des ateliers de créativité (scrapbooking, pop'art, manga).

### Equipe

Le personnel au centre a été augmenté et ceci a induit quelques adaptations. L'éducateur Olivier Conus a donné sa démission pour la fin de l'année 2007. Depuis février 2008, nous avons deux nouveaux collaborateurs (Pascal Suppa) et dès avril (Véronique Eggimann), tous les deux en formation en cours d'emploi à la Haute école sociale et pédagogique de Lausanne (HES-EESP). Le responsable du centre de jeunes assure le statut de praticien formateur (PF). Les jeunes et les nouveaux animateurs ont dû s'adapter et faire connaissance pendant plusieurs mois.

### Usagers

Les jeunes fréquentant le centre sont issus de multiples cultures et de nationalités différentes. La Suisse, l'Italie et le Portugal sont les plus représentées. L'âge des adolescents se situe entre 11 et 16 ans avec plus de 110 membres inscrits. Environ 50 jeunes fréquentent le centre sans avoir finalisé leur inscription au contrat de membre. Les filles sont moins représentées.

Nous constatons un nombre important de jeunes venant de Chavannes. Certains d'entre eux nécessitent une attention particulière et exigeante. Les projets des jeunes sont inexistant. Malgré le manque de participation, nous essayons de les responsabiliser dans l'organisation d'activités ou de projets personnels. Il est très difficile qu'un projet prenne naissance directement par les jeunes.

### Locaux du centre de jeunes

Les inconvénients d'un local en sous-sol subsistent (bruit, manque de lumière, chauffage insuffisant). Au vu de l'augmentation de la fréquence de l'activité culinaire, il devient difficile de faire à manger avec l'équipement (cuisinière, armoires) actuel. De fréquentes pannes et des surcharges d'électricité mettent à mal nos activités. L'équipement de cuisine et ses armoires sont rustiques et sans cesse en

train d'être réparés. L'hygiène laisse à désirer (poussière, humidité, crottes de souris, etc.).

Par ailleurs, pour toute la communication avec le réseau, il nous est indispensable d'obtenir: un site web qui fonctionne et qui soit représentatif de notre dynamique, un programme pour convertir des documents en pdf, un ordinateur pour Villars 11 avec connexion Internet et une armoire.

### Activités d'animation et d'éducation organisées

Les activités organisées de janvier à décembre 2008 sont:

- un atelier "slam";
- le projet de sensibilisation "Les banlieues du monde";
- la 1<sup>ère</sup> édition de la semaine Kids pour les 7 à 11 ans;
- des accueils libres avec nos disc-jockeys formés au centre de jeunes;
- sport hebdomadaire en salle de gym (football en salle);
- plusieurs tournois internes (billard, ping-pong, Playstation);
- des interventions socio-éducatives auprès de jeunes en partenariat avec des institutions et des parents;
- des ateliers cuisine du mercredi et du vendredi et des ciné-crêpes;
- un atelier d'initiation au poker;
- l'inauguration du terrain multisports à Ecublens;
- des ateliers de création et de type scrapbooking, manga et pop'art (7 à 13 ans);
- une sortie karting avec un repas à l'extérieur;
- une sortie au Fun Planète avec un repas à l'extérieur;
- deux sorties à l'Eurofoot sur écran géant à Lausanne;
- une sortie escalade, VTT, ski et un marché de Turin en car qui ont dû être annulés pour manque de participant-e-s;
- une soirée "Dîner-quizz";
- la journée passeport vacances en collaboration avec les écoles d'Ecublens;
- une journée au centre de jeunes en faveur des aîné-e-s vivant à Ecublens;
- une journée avec l'APE d'Ecublens et organisation de la 1<sup>ère</sup> course de trottinettes d'Ecublens.

D'autre part, le délégué jeunesse a commencé à s'installer pour ces activités dans son nouveau bureau à la rue du Villars 11 pour les jeunes de 12 à 24 ans.

### Problématiques

Nos rôles de temporisateurs sociaux et de modérateurs sont constamment présents dans nos interventions et surtout à travers les accueils libres. Ci-après, une liste des problématiques rencontrées:

- il est difficile de faire respecter le cadre préliminaire pour l'organisation d'activités d'animation (procédure, réservation, inscription du jeune);
- des problèmes familiaux divers;
- un vocabulaire vulgaire;
- un manque de motivation scolaire;
- une grande difficulté pour choisir un métier ou un apprentissage professionnel.

### Statistiques

Pour l'année 2008, la fréquentation journalière est de l'ordre de 8 à 15 jeunes. D'après nos observations, il y a aussi certains parents qui ne veulent pas que les jeunes se mélangent entre eux! Les filles ne viennent pas souvent et elles nous disent que ce sont leurs parents qui leur interdisent l'entrée au centre.

### Réseaux

Le travail de délégué à la jeunesse a permis une action objective directe sur Ecublens avec une étendue pertinente sur l'Ouest lausannois. Ceci a permis de participer au "Dîner-quizz" regroupant plus de 50 jeunes de l'Ouest et de commencer à travailler étroitement avec le groupe de prévention jeunesse de la préfecture et le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois.

Par ailleurs, et occasionnellement, nous invitons le pasteur d'Ecublens ou d'autres personnalités de notre commune à participer à l'activité repas du mercredi. La collaboration du délégué jeunesse avec les autorités d'Ecublens a permis de mettre en évidence la pertinence de créer un terrain multisports. Le délégué jeunesse collabore également avec la commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers d'Ecublens.

### Objectifs et perspectives

Malgré l'héritage du centre appelé "the squat" à ses débuts, aujourd'hui il s'emploie plutôt le nom "Centre de jeunes". Actuellement, nous réfléchissons à un nom représentatif de notre centre. La connotation de "Centre de jeunes" est à notre avis négative auprès des citoyens et parents d'Ecublens.

Nous aimerions à l'ouverture de la prochaine "maison de quartier" avoir un nom adapté au contexte de nos actions. Un bus à disposition de façon permanente permettrait d'effectuer les sorties mensuelles sans être confrontés aux contraintes de location de bus privés. Nos objectifs pour l'année 2009 sont: augmenter la popularité des sorties à but culturel; aménager un coin lecture/discussion dans le centre; créer des liens avec les parents des jeunes pour améliorer l'image du centre; mettre en place un projet lié à l'écologie; améliorer les liens des jeunes qui habitent le haut et le bas d'Ecublens.

### Conclusion

Malgré les directives strictes, les jeunes fréquentant le centre d'Ecublens font preuve d'intégration et de respect. Les jeunes cohabitent sereinement entre eux. Les filles nous rendent visite régulièrement. Nous faisons office de repère et de "norme sociale". Ceci permet d'affirmer que les jeunes sont réceptifs dans notre rôle de transmetteur de valeurs démocratiques. Notre travail permet véritablement de favoriser leur intégration et d'écouter leurs besoins. Notre relation avec les jeunes d'Ecublens est excellente et notre travail reconnu par eux.

Mes collègues ont un statut relativement difficile. Ils doivent assumer leur formation HES exigeante et répondre dans le cadre de leur travail professionnel au centre. Je reste satisfait de leur travail malgré l'exigence de leur formation et le cadre directeur du centre de jeunes.

*Giuseppe Biancaniello  
Responsable du centre de jeunes  
et délégué jeunesse*

